



Consultez la carte interactive des actions à mettre en œuvre qui favorisent la transitions écologique et sociales des professionnels du tourisme.

Avec le concours de l'Union européenne, l'Institut Paris Region a réalisé une cartographie interactive fournissant des bonnes pratique pour un tourisme durable. On y consulte dans leur contexte des fiches pratiques à destination des hébergements et restaurants et agences de voyages qui veulent s'engager concrètement avec leur personnel et leurs clients pour un tourisme plus durable. Avec le concours de Visit Paris Region et de l'Institut Paris Region, l'outil sera complété par des ressources pour les musées et monuments ainsi que les offices de tourisme.

Utilisez la carte interactive :

Le tourisme
croissance é
aux objectifs

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.

L'Institut Paris Region est convaincu que la pérennité de l'industrie touristique est étroitement liée à sa capacité à s'adapter aux enjeux sociaux et environnementaux actuels. Il s'est donc engagé, dans le cadre du projet européen TOURISME, à accompagner des petites et moyennes entreprises de l'hébergement touristique et du voyage dans la mise en place de leurs pratiques de tourisme durable. Il s'agit d'explorer et d'adopter des solutions d'économie d'énergie, d'eau, de gestion des déchets, d'achat et de consommation responsable, de mobilité, de RSE ...

Conçu comme une boîte à outils, les pratiques sont présentées comme suit :

- La description et le champ d'application de la pratique
- Les étapes opérationnelles à suivre
- Les parties prenantes à impliquer (collaborateurs, fournisseurs...)
- Les aspects économiques à considérer : coûts, économies, revenus, financement
- L'évaluation et le suivi de la pratique (proposition d'indicateurs de suivi).

Un niveau de difficulté des pratiques (1 ou 2) est également mentionné. Les pratiques étiquetées niveau 1 sont assez faciles à mettre en œuvre et sont censées produire des résultats rapides. Le niveau 2 cible les PME qui ont la volonté de mettre en œuvre de nouvelles pratiques ou d'approfondir les pratiques existantes.

Une description succincte des certifications environnementales est présentée en complément des pratiques proposées : ECOLABEL, EMAS, EDEN et GREENKEY.

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.